

Rapport complémentaire n° 9	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 4 février 2013		Chapitre : Article :

**ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CONSTRUCTION DU
CENTRE DE SECOURS DE BRAINE**

Lors de sa séance du 28 janvier 2013, la commission d'appel d'offres du SDIS a décidé l'attribution des marchés suivants pour la construction du centre de secours de BRAINE.

- Lot n° 1 Gros œuvre - Carrelage : Entreprise LEBOURCQ et Associés pour un montant de 185 688,68 € H.T.
- Lot n° 2 Construction bois : Entreprise MENUISERIES FRONTONAISES pour un montant de 203 187,15 € H.T.
- Lot n° 3 Construction métallique – Portes sectionnelles : Entreprise JONNET Olivier pour un montant de 119 853,00 € H.T.
- Lot n° 4 Couverture – Étanchéité : Entreprise PLASTISO pour un montant de 107 751,87 € H.T.
- Lot n° 5 Menuiseries PVC et aluminium : Entreprise FIMALUPLAST pour un montant de 41 721,00 € H.T.
- Lot n° 6 Cloisons – Doublage : Groupement d'entreprises LABART et Cie, LAMBINET et MEREAU Patrick pour un montant de 101 011,00 € H.T.
- Lot n° 7 Peinture – Sols souples : Entreprise GRELET et Fils pour un montant de 25 265,47 € H.T.
- Lot n° 8 Plomberie – Chauffage – Ventilation : Entreprise MORLET pour un montant de 192 789,30 € H.T.
- Lot n° 9 Électricité : Entreprise CHEMERY LAON pour un montant de 60 247,30 € H.T.
- Lot n° 10 VRD : Entreprise ATP SERVICES pour un montant de 186 386 € H.T.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de cette communication et adopter le projet de délibération suivant :

.../...

Vu le rapport n° 9 ;

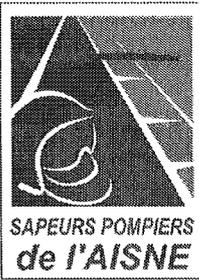
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- De prendre acte de l'attribution par la Commission d'Appel d'offres des lots suivants pour la construction :
 - Lot n° 1 Gros œuvre - Carrelage : Entreprise LEBOURCQ et Associés pour un montant de 185 688,68 € H.T.
 - Lot n° 2 Construction bois : Entreprise MENUISERIES FRONTONAISES pour un montant de 203 187,15 € H.T.
 - Lot n° 3 Construction métallique – Portes sectionnelles : Entreprise JONNET Olivier pour un montant de 119 853,00 € H.T.
 - Lot n° 4 Couverture – Étanchéité : Entreprise PLASTISO pour un montant de 107 751,87 € H.T.
 - Lot n° 5 Menuiseries PVC et aluminium : Entreprise FIMALUPLAST pour un montant de 41 721,00 € H.T.
 - Lot n° 6 Cloisons – Doublage : Groupement d'entreprises LABART et Cie, LAMBINET et MEREAU Patrick pour un montant de 101 011,00 € H.T.
 - Lot n° 7 Peinture – Sols souples : Entreprise GRELET et Fils pour un montant de 25 265,47 € H.T.
 - Lot n° 8 Plomberie – Chauffage – Ventilation : Entreprise MORLET pour un montant de 192 789,30 € H.T.
 - Lot n° 9 Électricité : Entreprise CHEMERY LAON pour un montant de 60 247,30 € H.T.
 - Lot n° 10 VRD : Entreprise ATP SERVICES pour un montant de 186 386 € H.T.
- Et d'autoriser le Président à signer les marchés.

Le Président,



Thierry THOMAS



Délibération n° 9	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 4 février 2013		Chapitre : Article :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents :	15
Votants :	15

Le 4 février 2013 à 16 heures 00, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 17 janvier 2013, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Thierry DELEROT représentant Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, ~~Jacques KRABAL~~, Jean-Luc LANOUILH, ~~Pierre-Marie LEBÉE~~, ~~Jean-Pierre BALLIGAND~~, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, ~~Paul GIROD~~, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, ~~Gilbert SIMEON~~.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,~~
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

Excusé(s) : M. Grégory CANAL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet
MM. Jean-Jacques THOMAS, Jacques KRABAL, Pierre-Marie LEBEE, Jean-Pierre BALLIGAND, Paul GIROD, Gilbert SIMEON, Colonel Stephan ANTHONY

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Philippe MOREAU, Christiane CHAUSSON.

**ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CONSTRUCTION
DU CENTRE DE SECOURS DE BRAINE**

Vu le rapport n° 9 ;

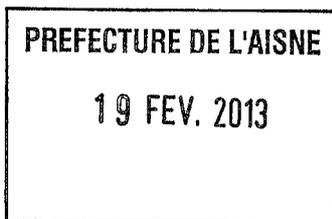
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

➤ De prendre acte de l'attribution par la Commission d'Appel d'offres des lots suivants pour la construction du centre de secours de Braine :

- Lot n° 1 Gros œuvre - Carrelage : Entreprise LEBOURCQ et Associés pour un montant de 185 688,68 € H.T.

.../...

- Lot n° 2 Construction bois : Entreprise MENUISERIES FRONTONAISES pour un montant de 203 187,15 € H.T.
 - Lot n° 3 Construction métallique – Portes sectionnelles : Entreprise JONNET Olivier pour un montant de 119 853,00 € H.T.
 - Lot n° 4 Couverture – Étanchéité : Entreprise PLASTISO pour un montant de 107 751,87 € H.T.
 - Lot n° 5 Menuiseries PVC et aluminium : Entreprise FIMALUPLAST pour un montant de 41 721,00 € H.T.
 - Lot n° 6 Cloisons – Doublage : Groupement d'entreprises LABART et Cie, LAMBINET et MEREAU Patrick pour un montant de 101 011,00 € H.T.
 - Lot n° 7 Peinture – Sols souples : Entreprise GRELET et Fils pour un montant de 25 265,47 € H.T.
 - Lot n° 8 Plomberie – Chauffage – Ventilation : Entreprise MORLET pour un montant de 192 789,30 € H.T.
 - Lot n° 9 Électricité : Entreprise CHEMERY LAON pour un montant de 60 247,30 € H.T.
 - Lot n° 10 VRD : Entreprise ATP SERVICES pour un montant de 186 386 € H.T.
- D'autoriser le Président à signer les marchés.



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Thierry THOMAS".

Thierry THOMAS